

Qu'est-ce qu'un IRN ?

Un IRN est un réseau international de recherche (*International Research Network*) financé par le CNRS (INSHS) (*Centre National pour la Recherche Scientifique, Institut national des sciences humaines et sociales*). Il s'agit d'un programme de mobilité visant à mettre en place un réseau de centres de recherche autour d'un thème – le thème en question devant couvrir un sous-champ disciplinaire plutôt qu'un concept en particulier (par exemple, philosophie et économie et non pas uniquement l'étude des inégalités).

Un IRN dure 4 ans effectifs (précédé d'une année dite de « préfiguration »). Il favorise la mobilité des chercheurs (expérimentés et juniors) entre les différents centres associés afin de stimuler les publications en commun et d'organiser des événements internationaux (journées d'études, colloques).

Trois points importants doivent être soulignés :

- 1) Les crédits octroyés dans le cadre d'un IRN sont destinés à financer les activités de coordination de la recherche des équipes impliquées dans le projet et non pas la recherche en elle-même. Il ne sera donc possible de financer dans le cadre de ces instruments de coopération que les frais de séjours et de missions, ou l'organisation des colloques.
- 2) Dans le cadre d'un IRN, chaque partenaire français et international du projet, signataire de la convention, finance sa(ses) propre(s) équipe(s).
- 3) Un IRN n'a pas de structure juridique au sens où il ne sera donc pas possible d'affecter des personnels (exemple : pas de paiements de vacations, ... *etc.*).

En un sens, ce n'est pas très différent des programmes de mobilité mis en place par l'Union Européenne (comme celui que certains d'entre vous ont dirigé ; ex. : Gilles Campagnolo pour le programme FP7 IRSES - LIBEAC). Si ce n'est qu'un IRN est financé par le gouvernement français, et vise à permettre aux centres de recherche français participants de nouer et/ou de renforcer des liens avec leurs collègues européens – et ce programme bénéficie ainsi aussi à ces autres centres de recherche.

Quels centres de recherche associés à ce GDRI (et pourquoi ne pas en avoir plus) ?

Les centres qui ont accepté d'être nos partenaires dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- EIPE (Erasmus Institute for philosophy and Economics), Erasmus University of Rotterdam, Pays-Bas.
- CNPSS (Centre for Philosophy of Natural and Social Science), London School of Economics, Royaume-Uni.
- TINT (Finnish Centre of Excellence in the Philosophy of the Social Sciences), Université d'Helsinki, Finlande.
- CWP (Centre interdisciplinaire Walras-Pareto), Université de Lausanne, Suisse.
- CHAIRE HOOVER d'éthique économique et sociale, Louvain-la-neuve, Belgique.
- CORE (Center for Operation Research and Econometrics) Louvain-la-neuve, Belgique.

Un IRN (tel que ce cadre est défini par le CNRS) pose une limite haute en termes de nombre d'affiliations institutionnelles (étant donné les multiples affiliations institutionnelles dans le système français, AMSE à lui seul compte pour 4 !). Les deux centres de recherche parisiens partenaires sont PHARE (Pôle d'histoire et d'analyse des représentations économiques) et IHPST (Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques).